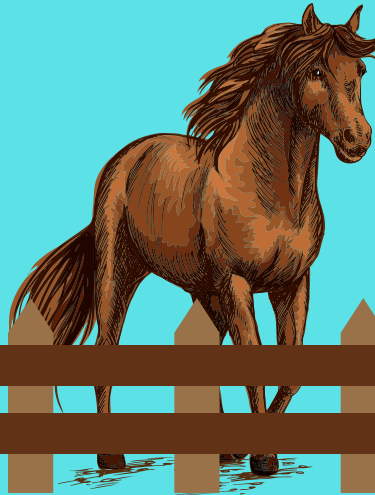




Les séjours d'été 2021 au Centre Social de Bellevue

de 6 à 14 ans



**Séjour
du 12 au 16
Juillet**

à Tréglonou
au Manoir de
Trouzilit

Activités : équitation,
découverte de
l'environnement, jeux
collectifs, grands jeux...

**Séjour
du 26 au 30
Juillet**

au camping de la
Foret-Landerneau

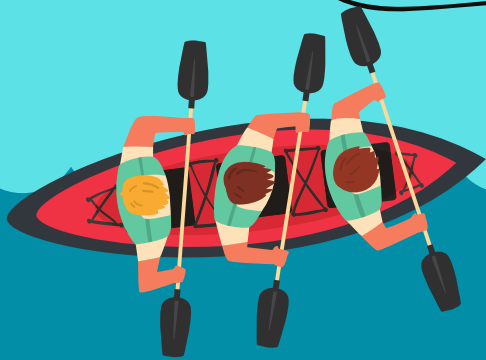
Activités Scientifiques :
astronomie, fusées à eau,
découverte de la nature,
Jeux collectifs et
coopératifs...



**Séjour
du 23 au 27 Août**

au camping à Pleyben
Canal de Nantes à Brest

Activités : Tir à l'arc, kayak, Paddle,
Grimpe-arbre, Vtt, grands jeux et jeux
coopératifs...



Contact :
02 98 03 08 41
clsh.cu@gmail.com



- Les séjours de vacances sont l'occasion pour les enfants de vivre des temps de vie collective. Ils peuvent ainsi expérimenter la participation sociale au sein d'un groupe restreint qui évolue au rythme des décisions prises collectivement, enfants et animateurs. Les enfants devraient gagner en autonomie dans la vie quotidienne : aide à la préparation de repas, aménagement des espaces d'activités, mais aussi le respect de leurs affaires et de celles des autres.

Les séjours se déroulent en camping sous tentes de 3 ou 5 enfants. Les activités sont encadrées soit : par les animateurs du Centre de Loisirs, soit par des intervenants professionnels.

3 animateurs seront présents pour accompagner les enfants dans les gestes et moments du quotidien, mais aussi dans les activités (Grands jeux, activités manuelles, activités nature ou scientifique, jeux de société , lecture...)

Modalités d'inscription

- Une cotisation de 3 € sera demandée si votre enfant n'est pas adhérent. Vous pourrez si vous le souhaitez vous acquitter de 6 € et bénéficier de l'adhésion 2021-2022 au Centre Social de Bellevue.
- L'inscription ne sera effective qu'au règlement total du séjour. Si vous avez des difficultés, vous pouvez vous adresser à Anne ou Diane pour envisager des facilités de paiement.
- Une liste pour la constitution du trousseau vous sera remis à l'inscription.

Documents à fournir à l'inscription

- Fiche sanitaire de liaison à jour
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité attestant des vaccinations à jour ou la photocopie du carnet de vaccinations.
- Test d'aisance aquatique si l'enfant l'a passé à l'école
- L'attestation de votre Quotient Familial CAF ou MSA , vous pouvez sinon faire calculer celui-ci à la mairie de quartier.
- Le formulaire d'inscription

En cas de maladie ou de traitement, vous devez confier les médicaments et l'ordonnance à l'animateur référent.

Tarifs au Quotient Familial

< 376	: 50 €
377-480	: 55 €
481-560	: 60 €
561-700	: 65 €
701- 800	: 70 €
801-1000	: 75 €
1001-1250	: 85 €
1251-1500	: 100 €
1501-1750	: 120 €
1751-2000	: 145 €
> 2000	: 175 €